

91 étudiants privés de logement à Antony!

Le 22 avril 2012
@ : <http://l.unef.fr/bx>
Logement

La communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres (CAHB), présidée par Georges Siffredi, vient de délivrer le permis de démolir du bâtiment H de la résidence Jean Zay d'Antony. En faisant cela, elle prive 91 étudiants d'un logement CROUS sur l'académie de Versailles.

En moins de 3 ans, la CAHB aura détruit 30% de la capacité d'accueil de la résidence

La destruction des 91 chambres universitaires du bâtiment H est à ajouter aux 548 chambres disparues lors de la destruction du bâtiment C en 2009. Au total, c'est 639 chambres qui auront été détruites sur les 2100 chambres initiales, soit 30% de la résidence.

Alors que seulement 3% des étudiants en région parisienne accèdent à un logement universitaire, la CAHB fait le choix d'empirer la situation. En effet, la résidence d'Antony est la plus grande cité universitaire d'Europe. Elle représentait à elle seule 16% de la capacité d'accueil de l'académie de Versailles. Aujourd'hui, la destruction du bâtiment H laisse sur le carreau 91 étudiants supplémentaires.

Un passage en force de la CAHB qui piétine les concertations engagées sur la situation de la résidence.

Suite à la destruction du bâtiment C (2009) et aux manifestations de plusieurs centaines de résidents, la CAHB a consenti à l'ouverture de négociations sur le devenir de la résidence. Un protocole d'accord a été signé entre la CAHB, le CG du 92 et le CROUS. Jugées insatisfaisantes par plusieurs acteurs dont la région Ile de France, les négociations se sont poursuivies autour d'un nouveau protocole. Plusieurs chantiers de discussions ont été ouverts : le nombre de chambres sur site, la rénovation de la résidence et la compensation des chambres détruites.

Alors que les étudiants n'ont toujours pas eu d'engagements solides concernant les discussions en cours, la CAHB fait le choix de passer en force. Elle se moque ainsi des conditions de vie des étudiants de l'académie et marginalise leurs revendications, alors qu'ils sont premiers concernés.

La résidence et la mairie d'Antony, une histoire de plus de vingt ans

La situation tendue autour de la résidence ne date pas d'hier. Déjà, lors de son accession à la mairie d'Antony il y a plus de vingt ans, Patrick Devedjian aujourd'hui président du Conseil Général du 92, avait qualifié la résidence de « kyste urbain » et avait clairement affiché la volonté de la détruire pour développer un projet immobilier plus rentable.

Durant des années les étudiants ont réussi à faire barrage à un tel projet revendiquant la rénovation de la résidence et non sa destruction. Depuis un peu plus de trois ans, la situation s'est accélérée lorsque par un passe-passe législatif, la CAHB a récupéré la propriété de la résidence. Depuis 2009, 548 chambres ont été détruites et 91 sont fortement menacées.

La mobilisation étudiante avait permis l'ouverture de négociations sur le devenir du site et la garantie des financements nécessaires à sa rénovation. Aujourd'hui, la CAHB et la mairie d'Antony ont pris la décision de piétiner ces négociations et de passer en force sur l'élaboration d'un projet plus rentable financièrement que le maintien de logements étudiants.

Pour l'UNEF il s'agit d'une véritable provocation contre les étudiants

En détruisant le bâtiment avant même la fin des discussions sur le devenir du site, la CAHB montre qu'elle n'a jamais cherché d'issues positives pour le site de la résidence.

L'UNEF exige l'arrêt des destructions tant que les discussions n'aboutissent pas à une solution concrète et efficace pour les étudiants concernés et le devenir du logement étudiant dans l'académie de Versailles.

De plus l'UNEF exige la garantie qu'au minimum 1300 chambres soient maintenues sur le site de la résidence. Chaque destruction de chambre doit être restituée en construction CROUS, à loyer très social et à hauteur de 1,2 chambre construite contre une chambre détruite comme cela était précisé dans le protocole d'accord. A cela, l'UNEF rappelle l'état dégradé de la résidence et revendique sa rénovation dans les plus brefs délais.

Enfin, l'UNEF rappelle à l'Etat sa responsabilité de part son inaction sur la question de la résidence. L'UNEF interpelle les candidats à la présidentielle. La question de la résidence d'Antony sera un point fort des négociations sur la situation du logement étudiant